

NOTE D'INFORMATION ACADÉMIQUE N°2 PARCOURSUP

LA PHASE D'ADMISSION

La phase d'admission a débuté le 22 mai 2018 et ce jusqu'au 05 septembre. Les candidats commencent à recevoir des propositions d'admissions.

Lorsqu'une proposition d'admission est faite par un établissement, les candidats reçoivent une alerte via la messagerie Parcoursup, la messagerie personnelle et l'application Parcoursup. Les professeurs ou les tuteurs légaux qui ont précisé leur adresse mail lors de l'inscription du candidat recevront également ces alertes.

Parcoursup fonctionne en continu : chaque matin, les dossiers des candidats sont actualisés. Chaque fois qu'un candidat fait son choix entre plusieurs propositions, il libère une place pour un autre candidat qui souhaite également suivre cette formation

Un certain nombre d'entre eux ont obtenu uniquement des réponses négatives et d'autres sont en attente.

Pour ceux qui n'ont eu que des réponses négatives, ils ont la possibilité de saisir la CAES via leur dossier Parcoursup: Admission->CAES. cliquer dessus et s'affichera un encart où ils pourront faire leur demande



COMMISSION D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Confirmation de la prise en compte de votre demande

Votre demande d'accompagnement par la commission d'accès à l'enseignement supérieur a été transmise à la commission de l'académie de Guyane.

Vous avez fait cette demande pour le motif suivant : **Refusé sur tous mes vœux** . Vous trouverez des informations au sujet de l'organisation de cette commission en cliquant sur le lien suivant : [Lien vers le site de l'académie de Guyane](#).

✓ VOTRE DEMANDE AUPRES DE LA CAES EST CONFIRMÉE

Des difficultés nous ont été remontées par des établissements ainsi que des élèves sur les réponses à donner aux propositions, surtout en ce qui concerne le maintien d'un vœu en attente.

Comment répondre aux propositions d'admissions sur Parcoursup?

Les candidats doivent répondre au fur et à mesure et dans les délais impartis aux propositions d'admission qui leurs sont faites. Les dates limites de réponses sont précisées dans les mails et alertes sur les dossiers Parcoursup en face de chaque proposition. **Ne pas attendre la date limite.**

Le candidat **accepte ou refuse** une proposition d'admission.

Par contre, **il renonce ou maintient** un vœu en attente.

Donc, lorsque qu'un candidat accepte une proposition, il doit préciser si il souhaite « maintenir » ou « renoncer » à ses propositions d'admission en « attente ».

Vous renoncez donc à cette proposition d'admission :

Phase	Formation	Réponse de la formation	Situation	Date limite de réponse
x Phase principale	BTS—BTS— Lycée Blaise Pascal (Rouen) — Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	Oui	Vous avez une proposition d'admission pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée	28 mai 23:59 (GMT+1)

Si vous souhaitez maintenir un ou plusieurs voeux en attente, vous devez cocher la case 'Je maintiens' correspondante

Phase	Formation	Réponse de la formation	Situation	Maintenir le voeu
x Phase principale	DUT — I.U.T de Rouen (Mont Saint Aignan) — Génie électrique et informatique industrielle	Oui	Vous êtes, pour le moment, en liste d'attente. Des places se libèrent régulièrement. Une alerte vous sera envoyée dès que vous recevrez une proposition. <input type="button" value="Plus d'informations sur votre situation"/>	<input type="radio"/> Je maintiens <input checked="" type="radio"/> Je renonce
x Phase principale	CPGE — Lycée Marcel Sembat (Sotteville-lès-Rouen) — TSI — sans internat	Oui	Vous êtes, pour le moment, en liste d'attente. Des places se libèrent régulièrement. Une alerte vous sera envoyée dès que vous recevrez une proposition. <input type="button" value="Plus d'informations sur votre situation"/>	<input type="radio"/> Je maintiens <input checked="" type="radio"/> Je renonce

Copie du second écran qui s'affiche à un candidat qui a eu une proposition et qui doit se positionner sur des voeux en attente.

C'est à ce niveau (je maintiens ou je renonce) que beaucoup de candidats se sont retrouvés bloqués. Car le bouton « je maintiens » ne semblait pas être présent.

Si des candidats ont cliqué sur je refuse ou renonce par accident, nous pouvons annuler leur décision au SAIO. Mais ils doivent faire la demande via le contact de leur dossier Parcoursup.

Vous pouvez retrouver en détail ces informations sur le site eduscol ou le document en PDF en cliquant sur le lien ci-dessous.

<http://eduscol.education.fr/cid73382/l-orientation-lycee-enseignement-superieur.html>

CALENDRIER DU PROFESSEUR PRINCIPAL PARCOURSUP 2018

	CANDIDAT	RÔLE DES PROFESSEURS PRINCIPAUX
Adresse du site	www.parcoursup.fr	https://gestion.parcoursup.fr
Le 15 janvier 2018	Ouverture de la plateforme d'admission Parcoursup	Inciter les élèves à se connecter sur Parcoursup pour découvrir le site
INSCRIPTION ET SAISIE DES VŒUX SUR PARCOURSUP		
Du 22 janvier 2018 au 13 mars 2018 14h	Ouverture des inscriptions Saisie des vœux Aucun nouveau vœu ne pourra être formulé après le 13 mars	S'assurer que les élèves se connectent sur Parcoursup et saisissent leurs vœux. (Sur le site de gestion parcousup.fr onglet « Élèves » rubrique « Suivi des vœux »)
Du 14 mars au 31 mars au plus tard		Saisie de la Fiche Avenir par chaque enseignant professeurs principaux et chef d'établissement
Le 31 mars 2018	Date limite pour compléter les dossiers (saisie des notes, projet de formation motivé...) et confirmer les vœux	S'assurer que les élèves finalisent leurs dossiers (saisie de notes, projet de formation motivé...) et confirment les vœux (Sur le site de gestion parcousup.fr onglet « Élèves » rubrique « Suivi des vœux »)
A partir du 22 mai 2018	Consultation de l'intégralité de la fiche « Avenir » par les élèves	
PROCESSUS D'ADMISSION EN CONTINU		
Du 22 mai 2018 au 20 septembre 2018	Début de l'affichage des propositions d'admission (interruption pendant les épreuves du baccalauréat)	Rappeler aux élèves de se connecter pour répondre à l'éventuelle proposition qui leur est faite, <u>s'assurer</u> alors qu'ils y répondent. Pour cela possibilité de connaître les propositions d'admission et réponses effectuée en se connectant au site de gestion parcousup.fr onglet « Élèves » rubrique « Suivi des réponses »,
Délais pour accepter les propositions (ou y renoncer)	7 jours du 22 mai au 25 juin	Alerter les élèves sur les délais pour accepter les propositions ou y renoncer.
	3 jours du 26 juin au 20 août	
1 jour à partir du 21 août		
Le 21 septembre 2018- Minuit	Fin des réponses des candidats	Rappeler aux élèves sans proposition qu'ils pourront participer à la procédure complémentaire du 26 juin au 21 septembre
PHASE COMPLEMENTAIRE		
A partir du 26 juin 2018 jusqu'au 21 septembre	Saisie des vœux de la phase complémentaire	
Début juillet	Après les résultats du baccalauréat, la commission d'accès à l'enseignement supérieur étudie les souhaits de formation prioritaires et les lycéens <u>sans propositions d'admissions</u>	
Après les résultats du baccalauréat	Inscription administrative dans l'établissement d'accueil	Rappeler aux élèves qu'ils devront <u>s'inscrire administrativement</u>